



100

t-Thurien

BULLETIN MUNICIPAL N°100



SOMMAIRE

1. Le 100ème numéro
2. L'édito du Maire
3. Finances communales
4. Municipalité
5. Environnement - Patrimoine
6. Activités
7. Economie - Habitat
8. Actualités

Le magazine municipal, le Mag de Saint-Thurien, fête son 100ème numéro

Lancé sous la houlette de Joël DERRIEN, alors maire de Saint-Thurien, le magazine municipal sort son centième numéro ce mois-ci.

Pour cet anniversaire, l'équipe d'élus en charge de sa confection n'a pas manqué d'idées pour le renouveler. Son format a évolué, la maquette a pris de la couleur et de nouvelles rubriques sont nées.

Mairie, 3 place du centre 29380 Saint-Thurien

02.98.39.83.71

accueil.mairie@saint-thurien.bzh

Mairie de Saint-Thurien

www.saint-thurien.fr



NUMEROS D'URGENCES :

- Services techniques : 02.98.06.60.18
- Régie des eaux de Quimperlé Communauté : 06.38.72.13.27
- Dépannage EDF : 09.72.67.50.29



Christine KERDRAON, Maire

Le 2 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget pour l'année 2025 à hauteur de 1 708 908.47€.

La municipalité continue à investir puisque le montant des travaux et des acquisitions est de 420 921,91€ et ce sans avoir recours à la hausse des taux des impôts locaux et à de nouveaux emprunts.

Suite à des rencontres organisées avec les habitants et à leur demande, un certain nombre de travaux sont prévus : le remplacement des structures de l'aire de jeux devenues obsolètes et dangereuses pour les petits (68 600€ TTC), la construction de sanitaires publics automatiques à proximité du préau sportif et de l'aire de jeux (42 700€ TTC), la végétalisation du cimetière - 2ème et dernière phase - (58 407.60€ TTC), le renouvellement du matériel de cantine et de l'école (28 800€ TTC), le ravalement et la peinture des façades de plusieurs bâtiments communaux (26 000€ TTC) , la voirie (155 483.91€ TTC).

Ainsi les projets de la municipalité s'inscrivent avec la volonté d'attirer et de maintenir les habitants à Saint-Thurien.

La saison estivale démarre avec un calendrier de manifestations toujours aussi riche grâce à l'implication des associations et de leurs bénévoles qui une nouvelle fois nous permettra de passer un bel été à Saint-Thurien.

D'an 2 a viz Ebrel e oa bet votet ar budjet evit 2025 gant ar C'huzul-kêr, hag a sav betek 1 708 908,47€.

Dalc'hen a ra an Ti-kêr da lakaat argant pa sav koust al labourioù hag ar prenadennoù da 420 921,91€ ha kement-se anez lakaat feurioù an tailhoù lec'hel da greskiñ nag ober amprestoù nevez.

Da-heul an emgavioù aozet gant an dud ac'hann ha war o gouleñ zo un toullad mat a labourioù da vout graet : cheñch frammoù an dachenn-choari, a zo deuet da vout diamzeret ha dañjerus evit ar re vihan (68 600€ PTB), lakaat sevel priveziou foran emgefreak e-kichen ar bratell sport hag an dachenn-choari (42 700€ PTB), struzhañ ar vered - an eil mare, hag echu goude - (58 407.60€ PTB), nevezien dafar ar c'hantin (28 800€ PTB), adparamantin ha livañ talbennoù meur a savadur hag a zo dindan ar gumun (26 000€ PTB), an hentoù (155 483,91€ PTB).

E-giz-se e klot raktresoù ar gumun gant ar c'hoant da sachañ tud trema Sant-Turian ha da zalc'hen an dud a zo o chom enni.

Krog eo an hañvezh gant ur roll abadennoù puilh gras da labour ar c'hevredigezhioù ha d'an dud a-youl-vat a zo enne, a roj tro deomp da dremen un hañvezh kaer e Sant-Turian.

»»» Pot d'accueil pour les nouveaux habitants, un moment empreint de convivialité

Christine KERDRAON et les conseillers municipaux ont eu le plaisir d'accueillir le 4 avril 2025, les nouveaux habitants à la salle municipale lors du traditionnel pot d'accueil. Cet événement a permis de présenter les infrastructures et les services proposés par la commune. Ce fut un moment chaleureux, offrant la possibilité d'échanger avec les représentants des différentes associations.



»»» Rentrée scolaire 2025-2026

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire de septembre 2025 à l'école publique, il est demandé aux parents des enfants nés en 2022 et 2023 de contacter au plus tôt le directeur de l'école, Benjamin ROY, pour les inscriptions le mardi si possible au 02.98.39.43.06.



BUDGET 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général	312 600.00 €
Charges personnel	490 500.00 €
Atténuation de produit	1 500.00 €
Virement à la section d' investissement	130 580.95 €
Transfert entre sections	5 196.49 €
Autres charges gest. courante	97 410.00 €
Charges financières	5 015.87 €
Charges exceptionnelles	2 000.00 €
Déficit SIVOM	1 373.88 €
TOTAL	1 046 177.19€

RECETTES

Excédent antérieur reporté	20 828.30 €
Atténuation de charges	17 000.00 €
Produits des services&ventes diverses	44 350.00 €
Impôts et taxes	753 755.00 €
Dotations et participations	189 743.89 €
Autres produits de gestion courante	20 500.00 €
TOTAL	1 046 177.19€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Solde d'investissement reporté	198 698.77 €
Remboursement d'emprunts	42 610.60 €
Travaux de bâtiments	78 635.40 €
Travaux de voirie	155 483.91 €
Matériel	39 850.00 €
Aire de jeux	68 600.00 €
Végétalisation du cimetière	58 407.60 €
Autres dépenses	19 945.00 €
Remboursement caution logement	500.00 €
TOTAL	662 731.28€

RECETTES

Virement de la section de fonctionnement	329 279.72 €
FCTVA	97 050.46 €
Amortissements	5 196.49 €
Taxe aménagement	2 000.00 €
Caution logement	560.00 €
Excédent SIVOM	36 291.18 €
Subventions (Travaux église, préau sportif, aménagement Rue de Quimperlé...)	192 353.43 €
TOTAL	662 731.28€

>>> TRAVAUX

L'AIRE DE JEUX SE REFAIT UNE BEAUTE

Pour des raisons de sécurité, la municipalité a décidé de remplacer les structures de l'aire de jeux et d'en profiter pour aménager l'espace. La restauration a déjà débuté. Cette nouvelle aire de jeux comprendra plusieurs installations, dont des jeux de motricité. Le coût total des travaux s'élève à 57 131€ HT.



DE NOUVEAUX SANITAIRES PUBLICS

Les travaux des sanitaires publics situés près du préau sportif ont débuté. La pose du module est prévue entre le 23 et le 27 juin 2025. Le coût total de ces travaux s'élève à 35 547 € HT.

Ainsi, après la construction du préau sportif, de la nouvelle aire de jeux et des sanitaires publics, un nouvel espace autour de l'école voit le jour.



UNE NOUVELLE SERRE AUX SERVICES TECHNIQUES

La nouvelle serre offrira aux services techniques les ressources nécessaires pour embellir la commune chaque année.



>>> LE CLUB HOUSE

Suite à plusieurs demandes, en cas d'indisponibilité de la salle municipale et de la fermeture des commerces, pour l'organisation des cafés d'enterrement, une mise à disposition exceptionnelle du club-house, situé à proximité du stade, peut-être accordée aux familles de particuliers thuriennois. Les élus ont décidé de fixer le tarif de location à 50 €.

>>> PARTENARIAT AVEC LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)



Une convention a été signée le 9 avril dernier avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et la commune. Cette initiative vise à faciliter la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires de la commune durant les périodes périscolaires, notamment pendant la pause méridienne ainsi que pendant les garderies du matin et du soir, et ce, à titre gracieux.

Trois enfants sont actuellement concernés par cette mesure.



LE FOUR À PAIN DE KERHENRY

Le four à pain de KERHENRY remonterait aux années 1800. Avec le temps, il a été progressivement envahi par la végétation, mais a été restauré grâce à l'engagement d'une équipe de bénévoles, à l'initiative de Paul JOUAILLEC et de Dédé ROSPABE.

En juin, Dédé et son équipe tenteront de le remettre en service.

Autrefois, les fours à pain existaient dans quasiment tous les hameaux et villages. C'était un endroit de rencontres, d'échanges autour de la fabrication du pain qui faisait, à l'époque, partie essentielle de l'alimentation. Puis, avec l'arrivée des commerces dans les communes, bon nombre d'entre eux seront détruits. Certains, plus isolés en campagne, auront résisté au temps et seront remis en état, pouvant ainsi servir à l'occasion de fêtes de villages.

DÉCHÈTERIES :

Scaër

Du 02/11 au 31/03 : mardi, jeudi, samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Du 01/04 au 31/10 : mardi, jeudi, samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Quimperlé

Du 01/04 au 31/10: du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Du 01/11 au 31/03 : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Locunolé

Du 02/11 au 31/03 : mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Du 01/04 au 31/10 : mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

>>> ECLAIRAGE PUBLIC

La commune s'engage résolument dans la transition énergétique en remplaçant les ampoules énergivores par des LEDS sur le réseau d'éclairage public. Cette initiative s'inscrit pleinement dans le plan de sobriété énergétique de la commune, dont l'objectif est de réduire la consommation d'énergie de ce réseau de 30 %.

>>> JOURNEES DU PATRIMOINE

Pour leur 42ème édition, les Journées européennes du patrimoine seront organisées du 19 au 21 septembre 2025 et auront pour thème le patrimoine architectural.

>>> FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est une espèce invasive, reconnue pour son agressivité et son impact sur les abeilles. Il est plus petit que le frelon européen.

De mi-février à mi-mai, c'est la période où les frelons asiatiques s'installent après le repérage d'un endroit adapté par la reine. Le piégeage est nécessaire car les frelons peuvent détruire des ruches d'abeilles en très peu de temps. Pour plus de renseignements sur les méthodes de piégeage vous pouvez vous rapprocher de Nicolas LE NAOUR, adjoint au maire en charge de l'environnement.

>>> ATELIERS ANTI - GASPILLAGE

Chaque année un habitant jette en moyenne 24 kg de nourriture encore comestible. Valoriser ses déchets organiques : voilà une bonne idée !

Des ateliers sont proposés par Quimperlé Communauté pour se perfectionner aux bonnes pratiques du compostage. Apprendre à transformer ses déchets organiques en compost non seulement réduit le gaspillage alimentaire, mais enrichit également le sol de nos jardins. Ces ateliers, animés par des experts, vous apprendront à trier efficacement vos déchets, à choisir le bon composteur et à équilibrer les matières vertes et brunes pour obtenir un compost de qualité. Vous découvrirez aussi comment utiliser ce précieux amendement naturel pour nourrir vos plantes et favoriser une croissance saine et vigoureuse.



Pour rappel :

TAILLE DES HAIES INTERDITE POUR LA NIDIFICATION

Ne taillez pas les haies du 15 mars au 31 juillet afin de respecter la période de nidification avant l'envol des oisillons. La taille risque aussi d'empêcher leur croissance et d'abîmer leur couleur.

INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est strictement interdit de brûler les déchets verts dans son jardin (circulaire du 18/11/2011)

DÉJECTIONS

Tout propriétaire d'animaux est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections sur l'ensemble du domaine public communal.

>>> Savoir Rouler à Vélo

Animations

La commune met en place le programme Savoir Rouler à Vélo assuré par Samantha SINQUIN. Qu'est-ce que c'est ? Ce cycle, de 10 heures minimum, permet aux enfants de 6 à 11 ans, de bénéficier d'apprentissage nécessaire à une autonomie à vélo. Il se réalise en validant trois « blocs » :

1er bloc : Savoir Pédaler : acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire et piloter son vélo : pédaler, tourner, freiner.
2ème bloc : Savoir Circuler : savoir rouler en groupe en milieu sécurisé, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.

3ème bloc : Savoir Rouler à Vélo : apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.

L'enfant doit venir aux différentes activités « Tous à vélo » avec son vélo et son casque. Si un enfant souhaite participer mais ne possède pas de matériel, merci de bien vouloir prévenir Samantha en amont.

A l'issue de cette formation, une attestation de participation aux différents blocs est remise aux participants

>>> Le programme du service animation de cet été

Du 7 au 11 juillet

LUNDI 7	Potager-plantations	8-10 ans	14h-16h
MARDI 8	Cirque	6-8 ans	13h30-15h
MERCREDI 9	Labyrinthe+Accrobranche	11-17 ans	9h30-16h30
JEUDI 10	Jeux de raquettes Cookies	11-17 ans	10h-12h 14h-16h45
VENDREDI 11	Balade à Troysol	6-10 ans	11h-16h

Du 14 au 18 juillet

LUNDI 14			
MARDI 15	Pêche-goûter	9-13 ans	8h30-14h
MERCREDI 16	Balade à vélo-voie verte	8-10 ans	11h-16h
JEUDI 17	Potager-plantations Tableau de laine	6-8 ans 11-17ans	10h30-12h 14h-16h
VENDREDI 18	Cirque	8 - 10 ans	10h30-12h

Du 21 au 25 juillet

LUNDI 21	Bracelets Piscine	6-10 ans 7-8 ans	10h30-12h 13h45-16h
MARDI 22	Escape Game -Médiathèque	8-10ans	14h-16h
MERCREDI 23	Sortie West wake park	11 - 17 ans	A DEFINIR
JEUDI 24	Tous à vélo sur la cour de l'école	9- 10 ans 7 - 8 ans	10h- 11h30 13h30-15h
VENDREDI 25	Bracelet - tableau de laine	11 - 17 ans	14h- 16h



Inscriptions : Samantha SINQUIN ☎ 06.12.54.43.59 ✉ animation@saint-thurien.bzh

>>> Dispositif argent de poche : C'est quoi ?

Ce dispositif, approuvé par le conseil municipal du 2 avril dernier et cofinancé par la Caf du Finistère, sera mis en place sur la commune du 7 au 11 juillet prochain.

Il permet aux jeunes âgés de 14 à 17 ans d'effectuer des petits chantiers durant les vacances scolaires. Ces chantiers dureront une semaine, à raison de 3h par jour et rémunérés à hauteur de 15€ par jour.

Quelques conditions sont nécessaires :

- Résider à Saint-Thurien
- Avoir entre 14 et 17 ans au moment des chantiers
- Être disponible toute la durée du chantier
- Avoir l'autorisation de son tuteur légal

Comment s'inscrire ?

Il est nécessaire de se faire connaître auprès de la Mairie en y laissant son nom, prénom et un numéro de téléphone afin d'être recontacté.

>>> Subventions aux associations

La commune subventionne plusieurs associations locales en 2025 :

Amicale des sapeurs-pompiers : 200€ ; Amicale du 3ème Age : 570€ ; Amicale laïque : 890€ ; Association des parents d'élèves : 620€ ; Comité de jumelage : 570€ ; Digor'n Nor : 500€ ; Section locale UNC-AFN : 330€ ; Société de chasse : 500€ ; Comité des fêtes : 2 000€ ; Groupement des artisans, commerçants, entrepreneurs individuels : 500 € ; Pas par haz'art : 1 650€ ; Hentou Coz : 500€ ; Refuge de Ponytopia : 200€ ; Tro Bleizi : 300€ ; ADMR Ellé-Isole de Tréméven : 1 003€ ; Espace Musique de Bannalec : 50€ ; Le Faouët Gymnastique : 20€ ; Maison Familiale Elliant : 120€ ; APPBEC Quimperlé : 150€ ; IREO Lesneven : 120€ ; Solidarité Paysan Brie : 35€ ; Prévention routière du Finistère : 35€ ; Secours populaire de Rédéné : 35€ ; IFAC de Brest : 60€ ; Cent pour un toit : 350€ ; Voyage d'étude en France : 30€ ; Voyage d'étude à l'étranger : 40€.

Médiathèque

>>> Programmation à venir :

Exposition " Marche en Rêves "

Du 3 au 26 juin 2025 à la Mairie et à la Médiathèque

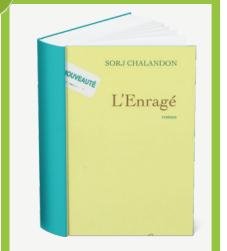
Exposition Scientifique avec la Bibliothèque Départementale

2ème édition de "Bibliothèque en Folie" participation en septembre

Exposition sur le polar ainsi qu'une sortie culturelle (à confirmer)



DE VALERIE



LE COUP DE COEUR



PLUS D'INFOS



www.saint-thurien.fr

Pour rappel

Depuis le 1er janvier 2023, il est impératif que tous les propriétaires déclarent la situation d'occupation de leurs logements (occupé, vacant ou loué), sur le site [impôt.gouv.fr](http://impot.gouv.fr), en particulier, en cas de changement en 2024. Cette déclaration est essentielle pour permettre à l'administration fiscale d'appliquer correctement la taxe d'habitation, notamment en ce qui concerne l'exonération de la résidence principale et les autres cas soumis à l'imposition. Cette déclaration doit être effectuée pour le 30 juin 2025.

>>> FONDS DE COMMERCES À VENDRE À SAINT-THURIEN



FIDEL BISTROT
BAR-RESTAURANT

02.98.09.29.73



ÉPICERIE
LE PETIT MARCHÉ

02.98.06.54.76

>>> DES DISPOSITIFS EXISTENT POUR LA REPRISE DE COMMERCES SUR LA COMMUNE

Les entreprises nouvelles ou les reprises d'entreprises peuvent bénéficier d'exonérations fiscales et sociales jusqu'au 31 décembre 2029, sous certaines conditions. Pour être éligible, l'entreprise doit répondre à certains critères :

- Moins de 11 salariés
- Activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale
- Siège social à Saint-Thurien
- Régime réel d'imposition.

Les entreprises peuvent interroger l'administration fiscale pour vérifier leur éligibilité auprès du service des impôts des entreprises de Quimperlé au 02.98.96.46.50 et https://entreprendre.service-public.fr/vos_droits.

>>> AIDES :

Pass commerce et artisanat : C'est une aide financière destinée à soutenir les entreprises de 7 salariés et d'un chiffre d'affaires inférieur à 1 m d'€, cofinancée par Quimperlé Communauté et la Région Bretagne. Elle vise à favoriser l'installation, encourager les investissements, soutenir la numérisation et la digitalisation.

Le montant de la dépense d'investissement éligible est compris entre 6 000 et 25 000€ HT. Rendez-vous sur le site de Quimperlé Communauté "Vos démarches" afin de vérifier l'éligibilité de votre projet.

- **Avance remboursable** : Si vous ne disposez pas assez d'apport personnel, vous pouvez obtenir un prêt d'honneur à taux zéro, sans garantie ni caution, pour vous accompagner dans votre projet de création ou de reprise d'entreprise.

Des réseaux peuvent vous aider :

- Initiative Cornouaille
- Réseau Entreprendre

>>> DE NOUVELLES ACTIVITÉS ARTISANALES ET COMMERCIALES

- L'entreprise **SD Ramonage** (ramonage de cheminée, entretien d'insert, poêle à bois et à granulés) installée depuis le 1/03/2025 : ☎ 07.60.55.79.00
- **Food Truck Snackré Bleu**, vous prépare des burgers tous les dimanches soir de 18h à 21h place du Centre : ☎ 06.63.26.09.76

>>> ZOOM SUR LE LOGEMENT PRIVÉ ET LES AIDES À LA RÉNOVATION À SAINT-THURIEN

Le parc privé de Saint-Thurien compte 79,6 % de résidences principales, 13,5 % de résidences secondaires et 6,9 % de logements vacants. Ce sont majoritairement des maisons individuelles de plus de 4 pièces. Grâce aux dispositifs d'aides locales et nationales (OPAH, MaPrimeRénov') 1 logement privé sur 5 a bénéficié d'un soutien pour des travaux d'amélioration ces 5 dernières années. Entre 2020 et 2024, 66 logements ont été rénovés avec l'aide de MaPrimeRénov', représentant près de 775 000 € de travaux subventionnés à hauteur de 296 991€. Dans le cadre de l'OPAH, 21 logements ont également bénéficié de subventions pour des travaux simples, énergétiques ou d'adaptation. Les habitants peuvent s'informer auprès du Service Rénovation Énergétique de l'Habitat de Quimperlé Communauté.

Rencontrez les acteurs pour une rénovation réussie !

1^{er} Forum de l'habitat

SAMEDI 14 JUIN 10H > 17H QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ 1, RUE ANDRÉI SAKHAROV QUIMPERLÉ

Posez vos questions à des professionnels de la rénovation et de l'adaptation du logement.

Conseils neutres et personnalisés, astuces pour bien vivre à domicile, économies d'énergie, aides financières, matériaux écologiques, qualité de l'air intérieur, et bien plus encore.

Entrée libre et gratuite

Renov Habitat Bretagne France Rénov' RENOVATION BRETAGNE

Quimperlé Communauté

www.quimperle-communaute.fr



François René Flécher, un jeune soldat originaire de Saint-Thurien, a perdu la vie sur le front de la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, son arrière petit-fils, Patrice Laonet, lui rend hommage en partageant son histoire dans un recueil basé sur des archives consultables à la médiathèque.



L'association Hentou Coz a organisé sa 6ème randonnée. Au total 630 participants provenant de différentes communes ont pris part à l'événement.



Le concert solo de Clarisse Lavanant organisé par le comité de jumelage a enchanté un large public à l'église de Saint-Thurien, où sa voix cristalline et puissante a émerveillé les spectateurs.



Les 13-14-15 juin, venez découvrir l'Ethno Folk, festival international des voix et musiques du monde !!!!!!!
3 jours de festival ! plus de 10 groupes, français et internationaux, une soixantaine d'artistes de divers pays, des concerts sous un grand chapiteau de cirque, un bal du monde, un marché d'artisans, tout cela dans le cadre magique de Troysol !
Dépaysement garanti... cette année, les artistes de l'Ethno Folk vous emmèneront en Océanie, au Rajasthan, au Ghana, au Bénin, dans le Maghreb, en Moldavie, au Brésil, en Europe du Nord...



La guinguette a rouvert ses portes le dimanche 18 mai dernier à Troysol. C'est l'occasion parfaite pour se retrouver dans un cadre idéal, dans une ambiance conviviale et très agréable au bord de l'Isole.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

► JUILLET

Du vendredi 4 au dimanche 6 : Fêtes patronales - Comité des Fêtes
Dimanche 13 : Le petit marché - association des commerçants
Du 18 au 27 juillet : Voyage en Irlande - Comité de jumelage

► AOÛT

Samedi 2 : Fête de Troysol - Comité des fêtes
Dimanche 10 : Le petit marché - Association des commerçants
Dimanche 24 : Bourse aux vinyles - Association des commerçants

► SEPTEMBRE

Mardi 2 : Assemblée générale - Digorn'Nor
Mardi 9 : Assemblée générale - Amicale Laïque
Vendredi 12 : Assemblée générale - Comité des Fêtes
Mardi 16 : Assemblée générale - APE
Mercredi 17 : Goûter dansant - Amicale du 3ème Âge
Samedi 20 : Journée Européenne du Patrimoine

► OCTOBRE

Du vendredi 10 au dimanche 12 : Assemblée générale - Camping Car ABCC
Mercredi 15 : Goûter dansant - Amicale du 3ème Âge
Dimanche 19 : Bourse aux vinyles - Association des commerçants
Dimanche 26 : Repas des ainés de la commune
Vendredi 31 : Halloween - APE

► NOVEMBRE

Mardi 11 : Cérémonie des anciens combattants
Mercredi 19 : Goûter dansant - Amicale du 3ème Âge
Jeudi 20 : Journée internationale des droits de l'enfant
Dimanche 23 : Vide ta chambre - Amicale Laïque

► DÉCEMBRE

Vendredi 5 : Vente de sapins - APE
Samedi 6 : Fête de Noël - Comité des Fêtes
Dimanche 7 : Repas du 3ème âge
Samedi 13 : Sainte-Barbe - Amicale des sapeur-pompiers
Dimanche 14 : Arbre de Noël - Amicale des sapeurs pompiers
Jeudi 18 : Goûter des enfants - Amicale Laïque



Le dimanche 16 février 2025, une dizaine d'enfants a eu l'occasion de participer à un stage de freestyle football. Ce stage était animé par deux passionnés : Baptiste Merckling classé dans le Top 21 France 2024, ainsi que Kylian Colignon, le champion de France 2022.